



**Déclaration de la FSU 91
CTSD du 25 janvier 2018
Préparation de rentrée 2d degré**

Monsieur le Directeur académique,

Nous voyons aujourd'hui les premiers effets, dans notre département de l'Essonne, des choix effectués par le gouvernement pour l'Éducation nationale et notamment pour la préparation de la rentrée 2018 dont il a cette fois l'entière responsabilité. Dans un contexte national de progression des effectifs (+26000 élèves), il n'a créé aucun CPE, aucun Psy-EN, aucun personnel médico-social, et a supprimé 200 personnels administratifs et 2600 emplois d'enseignants stagiaires, et donc les crédits correspondants. Cela ne peut manquer d'avoir des effets dans toutes les académies et tous les départements.

Dans l'Essonne, si l'on compare les dotations et les effectifs prévus en janvier 2017 et janvier 2018, le H/E global ne progresse pas. Les taux d'heures supplémentaires que l'on veut faire absorber aux personnels atteignent des niveaux considérables (+ 1 point dans les collèges), ceux de l'époque du « travailler plus pour gagner plus » qui était tout sauf une revalorisation et une reconnaissance du travail des enseignants. Dans les lycées, les HSA atteignent également des taux excessifs (on dépasse désormais les 12%!). Dans tous les collèges de l'Essonne, la marge qualitative baisse, les collèges REP et REP + étant les plus touchés. Il sera plus difficile dans ces conditions de mettre en place des dédoublements, des enseignements complémentaires (LCA, LCE, bilangues...), donc d'offrir des dispositifs pour mieux prendre en charge les élèves et élargir l'offre éducative comme le prétend notre Ministre. Le nombre d'IMP diminue aussi (-37 dans les collèges, - 10,5 dans les lycées), alors qu'avec davantage d'élèves et d'ETP on voit mal comment le nombre de missions particulières à assumer aurait pu baisser (pour l'EPS, nous continuons à demander que la coordination des APSA puisse être réalisée en décharge de service).

Certes, l'Essonne bénéficie d'un nombre d'heures prévisionnel supérieur à celui de l'an dernier, mais cela n'améliorera pas significativement les conditions de travail au sein des classes des collèges et des lycées puisque le nombre d'élèves dans le département progresse toujours, en particulier dans les collèges (+1520 élèves de prévision à prévision). 30 élèves par classe en collège, c'est trop, 35 dans les filières générales et technologiques des lycées, c'est trop également pour bien suivre les élèves et gérer les classes ! A ce sujet, il faut mieux anticiper l'intégration dans les classes d'élèves ULIS et UPEAA, qui se rajoutent en cours d'année, pour que les effectifs des classes ne franchissent pas, dans la réalité, des seuils déjà très élevés. D'autre part, cette dotation est proportionnellement constituée de davantage d'heures supplémentaires (mal rémunérées, rappelons-le !), ce qui signifie que l'on va en demander encore plus qu'avant aux professeurs, avec inévitablement des pressions pour qu'ils les absorbent, ce qui est fort pénible et désagréable pour tout le monde. Dans ces conditions, M. le Directeur académique, même si vos services ont cherché à gérer le

moins mal possible la pénurie et nous ont exposé de façon transparente les choix et modes de calcul retenus, ce que nous saluons, il est évident que pour les personnels des établissements du département, la situation n'est pas satisfaisante, d'autant que le pire est peut-être à venir...

L'actualité est en effet celle de la réforme du lycée, du bac, de l'orientation post-bac. Avec Parcoursup, la boîte de Pandore de la sélection pour l'entrée à l'Université est ouverte. Sa mise en place à la hussarde la rend encore plus négative et stressante, pour les élèves comme pour les professeurs. Le Rapport Matthiot, tout frais, est accueilli fraîchement : s'agit-il de réformer intelligemment ou de dynamiter le lycée et le bac comme examen national, terminal, anonyme et 1er grade universitaire ? S'agit-il de remettre en cause, à nouveau, le statut des personnels ? Il est également question de décentraliser l'orientation, en la confiant aux Régions. Et pour récompenser les personnels de leurs bons et loyaux services, le gouvernement a d'ores et déjà rétabli le gel de la valeur du point d'indice, le jour de carence, a augmenté la CSG et les retenues pour pension, a refusé d'appliquer le calendrier PPCR initialement prévu, ce qui représente un manque à gagner non négligeable. Face à tant de mesures négatives, les syndicats du 2d degré de la FSU appellent les personnels à faire entendre leur voix (mobilisation le 1er février, grève avec tout le second degré le 6 février, grève en mars avec tous les fonctionnaires).

Nous terminerons en évoquant la situation inacceptable des personnels en contrat aidé qui viennent d'apprendre l'annulation par le Préfet d'Île-de-France des renouvellements de contrats de novembre-décembre. Cette nouvelle est absolument dramatique pour les personnels concernés, qui ont arrêté de chercher un autre emploi, persuadées qu'elles pourraient poursuivre encore quelques mois leur travail pour l'Éducation Nationale. Tout doit donc être mis en œuvre par l'Etat, M le Directeur académique, pour aider ces personnels et réparer le préjudice subi.